

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**VENDREDI 3 OCTOBRE 2014 A 20H30**

**PRESENTS :** DEBRIE Serge, ROBERT Ludovic, MEILLE Michel, MENARD Karine, VOSSIER Christophe, DANEL Alain, BOSSANNE Elodie, DOMENICHINI Lucie, GIGONZA Jean, FIGUET Alain, PENEL Virginie, ESCOFFIER Gérard, GREVE Philippe, REYNAUD Jean-Max, TEPPA Jean-Luc

*Secrétaire de séance :* Alain DANEL

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

**Compte rendu du Conseil Municipal du 5 Septembre 2014 :** adopté à l'unanimité

**I- FINANCES**

• **Trésorerie de la commune**

La trésorerie de la commune est bonne et saine, conforme aux attentes et permet de faire face et d'entrevoir les années à venir avec sérénité.

• **Compte rendu visite au comptable du trésor**

Après avoir prodigué des conseils de modération en terme d'emprunts et de course aux subventions, le comptable du trésor a analysé la situation financière de la commune :

Concernant le budget de fonctionnement 276000€, 55% ont été utilisés et permet d'envisager un versement au budget d'investissement 2015 intéressant.

Concernant le budget d'investissement 1.167.000 €, 45% ont été réalisés. Il reste à payer des travaux de routes : 75 000 € et 30.000 € sur les travaux de La Place du Savoir, l'église : 44 000 €.

Le remplacement de la chaudière de la salle polyvalente est envisagé. Un premier devis a déjà été reçu en mairie. Jean Gigonza est chargé d'en demander d'autres en n'excluant aucun mode énergétique possible.

Les travaux prévus au budget prévisionnel peuvent être réalisés sur 2 ans afin de ne pas perdre le bénéfice des subventions obtenues.

Concernant le budget assainissement 41535 €, 22% ont été réalisés ainsi que 80 % du budget du CCAS.

**II- VOIRIE**

• **Place du Savoir-avancement**

Malgré les interventions fréquentes du Maire, les travaux rectificatifs (largeur de route inférieure au plan) de la Place du Savoir sont en retard, mais définitivement arrêtés en accord avec le CG 26 :

Un trottoir en béton désactivé d'une largeur de 2m sera réalisé de l'armoire FRANCETELECOM jusqu'à l'impasse du Lavoisier. Une barrière métallique habillée bois sera disposée le long du trottoir afin d'empêcher les véhicules larges de monter dessus.

Le marquage au sol, passage piéton et axe médian, sera réalisé par les services de la commune.

Afin d'éviter les recours en cas d'accident, il est demandé au Maire d'accepter les travaux avec réserves.

• **Dégâts d'orage du 29/10/2013**

Ludovic Robert présente une liste (jointe en annexe) des travaux en 3 pages, la 1<sup>ère</sup> concerne les travaux réalisés en urgence, la seconde les travaux terminés et la 3<sup>ème</sup> non exhaustive des travaux à réaliser.

Il sera demandé par courrier à Monsieur Gilbert Coste de ne pas rejeter d'eaux pluviales sur le chemin communal.

Précision est apportée concernant les subventions de l'état : d'un montant initial de 75000€ subventionnable à hauteur de 40%, celui-ci a été revu à la baisse 56000 € ne prenant pas en compte les travaux d'enrochement.

La prochaine commission des travaux devra proposer des travaux à réaliser rapidement au bout de la rue de La Fontaine, la route dans le virage (Collette PEROLLIER) étant fortement dégradée et menace de s'effondrer dans la combe ainsi que le rétablissement de certaines coupes d'eau dans les chemins.

• **Orages du 18/09/2014**

Ce nouvel orage a encore provoqué quelques dégradations dans les chemins communaux (Gilbert Coste, Gérard Boucarut).

La forte pluie du matin a permis une observation du ruissellement des eaux sur certains secteurs sensibles du village autour de la salle polyvalente, du chemin Farre et du chemin Didot. Le traitement de ces problèmes est en cours de réflexion.

• **Réunion cg 26 et com-com sécurisation routière RD 112 et RD 229**

L'activité économique perturbe les flux routiers autour de la zone artisanale et le schéma de circulation devra être revu autour de cette zone.

L'étude d'un accès route gabarit poids lourds à partir de la RD 112 aux établissements Lamotte est toujours en cours en partenariat avec la CCPH.

### **III- EDUCATION**

- **Ecole problème puits perdu**

La cour de l'école a été inondée lors du dernier orage. En cause, un puits perdu bouché. Un spécialiste est chargé de résoudre ce problème.

- **Rythmes scolaires achats mobiliers pour jardinage**

La fin du 1<sup>er</sup> cycle des TAP se terminera le 17 Octobre par une après-midi randonnée intergénérationnelle à la découverte du village dans le cadre de La Semaine Bleue en partenariat avec les enseignantes, l'ABR et le CCAS.

Le programme du second cycle est déjà élaboré avec notamment des travaux de jardinage qui ont nécessité l'achat de 4 bacs jardinières ainsi que des roulettes.

Ce programme du second cycle se terminera le 19 décembre par un après-midi rencontre et partage à la salle polyvalente, toujours en partenariat avec les enseignantes, l'ABR et le CCAS. Au programme, chorale, spectacle et goûter de Noël.

Remarque hors ordre du jour : La mise en place des nouveaux rythmes scolaires a provoqué quelques tensions entre les 3 communes du RPI concernant la maîtrise des dépenses en matière de frais scolaires.

Pour les TAP, chaque commune a adopté une stratégie différente : Chavannes fait intervenir 2 employés communaux, Marsaz n'a pas fait appel aux bénévoles (refus des parents d'élèves).

Le maire précise le coût des frais scolaires par enfant pour chaque commune du RPI : Bren 563.00€ /enfant pour un effectif de 62 élèves, Marsaz 1636.00€/enfant pour un effectif de 40 élèves et Chavannes 1339.00 € /enfant pour un effectif de 48 élèves.

### **IV- CCAS**

- **Semaine bleue et rencontre de Noël Ecole avec ABR**

Voir point ci-dessous III-EDUCATION Rythmes scolaires achats mobiliers pour jardinage

### **V- BATIMENTS – TERRAINS COMMUNAUX – VIE ECONOMIQUE**

➤ **URBANISME – ENVIRONNEMENT – ASSAINISSEMENT – CADRE DE VIE**

#### **1-SDED Illuminations de Noël**

Il est demandé au SDED d'installer les illuminations de Noël pour le 8 Décembre 2014.

J.L Teppa est chargé de consulter le catalogue à sa disposition pour faire une commande complémentaire.

#### **2-Diagnostics du plan de désherbage communal de Bren**

Référence notes et cartes jointes. La commune s'est engagée dans une démarche de certification 0 phyto. Cette démarche est entièrement financée par la CCPH, l'agence de l'eau et Valence aggro. La mise en place de cette démarche s'accompagne par un soutien de l'employé communal, unique responsable dans le cadre de l'audit.

Cette démarche entrainera également une surcharge de travail qui pourrait être accomplie par du personnel en insertion ou autre.

Le local technique devra être aménagé afin de permettre le rangement sécurisé des produits de traitement et d'entretien, conformément à la certification.

Après remarques de certains conseillers, les cartes et notes fournies devront être corrigées.

Le maire s'engage à utiliser la herse et la balayeuse si ces machines sont acquises par la CCPH dans le cadre du contrat.

#### **3-Faucardage station Epuration CORVEE**

Cette corvée de désherbage de la station d'épuration est prévue le 25 Octobre 2014 de 8h30 à 12h. (se munir de bottes)

#### **4-ERIDAN**

Une société d'avocats a fait une proposition à la commune dans le but de faire annuler le projet de gazoduc ERIDAN. Après échanges, il n'est pas donné suite à cette proposition.

#### **5-Remplacement tondeuse autoportée**

Ce remplacement assure entière satisfaction. L'ancienne machine a été reprise pour 500€. La nouvelle machine a été équipée de 4 roues directrices pour un plus grand confort d'utilisation.

#### **6-Poubelles cimetièrre**

A la demande de certains brennois, le cimetière communal sera doté d'une poubelle et d'un bac de compostage pour les déchets des plantes.

### **VI- ASSOCIATIONS – SPORTS – LOISIRS**

- **Visite de l'association Echelle Dogon Mali**

Le maire rend compte de la réception en mairie et également par la CCPH des dirigeants de l'association Echelle Dogon France à l'occasion de la venue sur notre territoire de 3 membres de l'association Echelle Dogon Mali.

L'ensemble des projets en cours, ferme, poulailler, moulin, démarches de micro-crédits ainsi que les difficultés actuelles pour se rendre sur le terrain ont été largement évoqués et discutés lors de ces échanges fructueux.

- **Résultat de la réunion Inter associations**

A l'occasion d'une réunion de la commission Associations-Sports-Loisirs, l'ensemble des associations brennoises a été reçu par la municipalité.

Le milieu associatif est riche de 10 associations proposant à la population des activités dans des secteurs très variés, loisirs, bien-être, sports, culture voir humanitaire et représente 300 adhérents.

La rencontre s'est déroulée dans un excellent climat de dialogue, de connaissance et d'information mutuelle.

A noter le fonctionnement très méritant de l'association CANTINE qui a en charge la collecte auprès des parents d'élèves des frais de cantine et garderie et de la commande des repas servis à la cantine.

L'ensemble des associations réclame une meilleure communication de leurs actions et services proposés.

Un panneau et/ou un bulletin d'information pourrait être envisagé.

## **VII- QUESTIONS DIVERSES**

### ↳ **Repas des Elus 17/10/2014.**

Le repas des élus aura lieu le 17/10/2014 au Petit Brennois sous forme d'un buffet. La participation des élus est à la charge de la commune, le repas du conjoint est à sa charge. Une réponse est demandée avant le 10/10.

### ↳ **SDED :**

Un devis a été fourni concernant l'enfouissement des réseaux rue de La Fontaine à hauteur de 63000 € dont 12600 à la charge de la commune.

Cette proposition reste à l'étude après vérification que l'ensemble des réseaux est bien concerné par cet enfouissement sans surcoût financier.

### ↳ **Dégâts des blaireaux sur cultures retour sur les piégeages**

Peu d'informations en retour.

### ↳ **Courrier Hugues Fréchet – projet de traités TAFTA AECG et TISA**

Le conseil municipal ne donne pas suite à une demande émanant de Hugues Fréchet qui concerne une pétition sur les échanges internationaux. Le Conseil considère que cette démarche ne peut-être qu'individuelle.

### ↳ **Amendes de police**

La commune est éligible cette année aux amendes de police à hauteur de 2800 €, à condition de réaliser des travaux de sécurisation routière dans le village.

Un devis pour un radar pédagogique est en attente. Un panneau et barrière seront posés Impasse des Morrand.

Concernant la sécurité, Philippe GREVE fait remarquer qu'un élève a été bousculé sur le trottoir peu large entre l'arrêt de bus et l'école, son cartable ayant été heurté par un véhicule.

Il demande si la réalisation d'un escalier entre la mairie et l'école est faisable.

Gérard ESCOFFIER et Alain DANIEL précisent que cet accès fait partie de la réflexion en cours qui sera proposée prochainement concernant l'aménagement du terrain communal en dessous du mur de la mairie.

Devant pouvoir être accessibles aux personnes handicapées et aux voitures d'enfants, cet escalier devra être doublé d'un accès en pente douce.

↳ Réunion 23 Octobre concernant pose de panneau d'affichage pour la valorisation du patrimoine communal. Deux thèmes retenus à Bren, La Fontaine Saint Laurent et le réseau des sources.

↳ Demande du club de football pour la pose d'un pare-ballon derrière un but du stade. Le premier devis obtenu est jugé trop élevé. Ludovic ROBERT se charge d'en obtenir un autre. La réalisation ne pourra se faire que sur l'exercice 2015.

↳ Jean-Max REYNAUD : utilisation et condition d'utilisation du terrain de tennis

Une réfection complète du terrain est jugée trop onéreuse. Un surfacage léger et un rebouchage des trous sont envisagés.

Une information sur les conditions d'utilisation sera affichée à l'entrée du terrain.

La réservation reste libre.

↳ Elodie BOSSANNE : barrière accès secours mal signalée au stade.

Par manque de visibilité, cette barrière a provoqué la blessure de 2 enfants en cours de danse.

Elle sera rapidement équipée afin de la rendre très visible.

*Prochain conseil municipal : Vendredi 7 Novembre à 20 h 30*

*La séance est levée à 23h00*